

Transmission agricole : Eloi au service des cédants et des porteurs de projet en agroécologie

Dans la décennie qui arrive, la moitié des exploitants agricoles sera en âge de partir à la retraite. « Un souci de renouvellement est à prévoir », affirme l'entreprise Eloi, une société de l'économie sociale et solidaire plongée au cœur du phénomène.

« Bonjour, je me permets de vous contacter car je travaille pour Eloi, une société de l'économie sociale et solidaire qui vise à permettre l'accès au foncier en agroécologie à des jeunes porteurs de projet et à faciliter la transmission pour les cédants. Pour ce faire, Eloi rachète des exploitations agricoles, dont la transmission est complexe du fait de leur taille et de leur poids financier importants, et revend directement ces fermes sous forme de plus petites unités foncières à des candidats à l'installation qui cherchent à s'installer mais n'avaient pas trouvé, jusqu'ici, le foncier adapté à leur projet. » Clair et précis, ce message envoyé à la rédaction par Héroïse Talard, cheffe de projet pour cette jeune entreprise cofondée par François Moret et Maxime Pawlak, n'a fait qu'attiser notre curiosité. Il faut dire qu'Eloi aspire à concrétiser son projet sur le territoire du Pays de Redon. Explications par l'un des deux fondateurs.

Une nouvelle génération tournée vers le bio et le circuit-court. Déjà classifiée entreprise de l'économie sociale et solidaire, Eloi est aussi en cours d'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale). « Ce qui montre que l'entreprise cherche comme objectif son utili-



« La transmission agricole peut se concevoir en mode agroécologique ici aussi sur le territoire du Pays de Redon », affirment les membres de la société Eloi. [Ph. : Loïc Lamandé]



De gauche à droite : François Moret et Maxime Pawlak, cofondateurs, Héroïse Talard, cheffe de projet.

lité sociale, un concept très lié à l'accompagnement dans la transition agroécologique et le maintien des emplois sur une logique territoriale, détaille François Moret. C'est inscrit dans nos statuts. Ce qui est une certaine contrainte aussi puisque nous devons montrer que nos coûts sont liés à cet objectif, et donc, nous sommes limités au niveau de nos salaires... »

Eloi est le fruit de deux profils similaires qui se sont connus sur un même projet. « Je viens d'une école de commerce en formation initiale, avant de devenir entrepreneur », poursuit le cofondateur interviewé, qui modestement, mentionne avoir aussi « reboosté une entreprise vers l'international. Mais après, je voulais autre chose, je ne trouvais plus de sens à cela... Et jusqu'à présent, je n'avais jamais fait dans l'économie solidaire. » Le sujet du renouvellement des générations dans l'agriculture le touche, tout comme le modèle

écologique, avec l'impact sur l'environnement et les territoires. « On ressent véritablement que la nouvelle génération y arrive. Mais c'est aussi en discutant avec des partenaires comme le Crédit Agricole que l'on s'est rendu compte de ce phénomène : l'installation en bio devient majoritaire ! C'est une tendance nationale. Le Grand Ouest en fait partie. Le Pays de Redon y compris ! »

Bien sûr, loin de se leurrer, les fondateurs d'Eloi savent qu'il y a une certaine logique de rentabilité... « Mais pas que ! Et dans le public d'installation, il n'y a pas forcément que des enfants d'agriculteurs, ou alors, ces derniers ne veulent pas faire forcément comme leurs parents. On voit ainsi des gens non issus du milieu agricole qui y viennent par choix, souvent à l'âge de la trentaine, après avoir travaillé dans un autre domaine. Et donc des personnes qui ont une approche totalement différente du métier. » Le lien avec le consommateur

étant mis en avant ; un rôle de chef d'entreprise qui ne fait pas que produire...

Le bio et le circuit-court auraient alors de l'avenir devant eux avec cette nouvelle génération tandis que l'ancienne va bientôt prendre sa retraite ? « On voit en tout cas que ces jeunes souhaitent travailler dans une structure avec la possibilité d'avoir une vie à côté. On sent une génération qui veut des week-ends ! Et donc le besoin d'une organisation avec des contraintes à partager. » Enfin, autre donnée, et non des moindres, « une partie des candidats à l'installation a dans l'idée de faire ce métier durant une quinzaine d'années, mais pas toute leur vie. Et si on reconnaît qu'il y a quelques doux rêveurs, la majorité a un vrai projet ».

L'offre ne rencontre pas la demande. Reste à trouver son Eldorado ! « Aujourd'hui, nous sommes face à un véritable problème : l'offre ne rencontre pas

la demande ! En effet, dans quatre cas sur dix, une exploitation n'est pas transmise à un projet d'installation mais va directement à un agriculteur qui veut s'agrandir. Ce qui s'entend, c'est compréhensible ! Mais le problème est le nombre d'agriculteurs qui est en chute libre. » Chiffres à l'appui, François Moret soulève que la France perd entre 1,5 à 2 % d'exploitations agricoles par an. « Et le pire est à venir ! » Dans la décennie qui arrive, la moitié des exploitants agricoles sera en âge de partir à la retraite. « Nous assistons à un véritable souci de renouvellement ! »

En parallèle, on constate le désir des consommateurs qui veulent connaître la provenance des produits qu'ils achètent. « On risque alors d'avoir un problème d'approvisionnement. Avec cette question majeure : demain, pourra-t-on assurer notre souveraineté alimentaire ? » Question d'autant plus pertinente que l'on observe une demande croissante de produits issus de l'agriculture raisonnée ou bio, de la part des consommateurs, et une volonté des producteurs de vendre en circuit-court. Et la Covid a fini de convaincre, si besoin en était, du potentiel d'un tel modèle agricole.

« Il n'y aura donc pas de problèmes pour écouler ces produits. Ce modèle permet de faire vivre l'agriculteur ! » Tout va bien alors ? « Hélas, non ! On est au bord de la falaise, prévient le jeune chef d'entreprise. La transmission, c'est maintenant ! Mais elle se fait sur la base des fermes d'aujourd'hui qui sont trop grosses par rapport aux volontés d'installation. Un jeune cherche entre 5 hectares pour du maraîchage et 65 hectares pour de l'élevage. » C'est à ce moment-là qu'Eloi entre en jeu, la transmission agricole au cœur du projet !

Rachat d'une exploitation pour y installer plusieurs porteurs de projets. Concrètement, l'entreprise rachète des exploitations agricoles pour les re-

vendre ensuite sous forme de plus petites entités. Attention cependant, loin l'idée de faire du business ! « On part d'une ferme repérée pour ensuite constituer un collectif. On travaille avec différents organismes comme la Chambre d'agriculture, la Confédération paysanne, etc., qui ont un vivier d'exploitations agricoles. Par ailleurs, on a à cœur d'aider le cédant. Son avis est entendu et compris, il est d'ailleurs au courant de toute l'opération. Le lien humain est très important, et il est bien présent jusqu'à la passation entre le cédant et le futur installé. Enfin, comme nous achetons au cédant son bien, il n'a plus à se préoccuper de cette partie financière. Nous avons sécurisé les fonds. » Voici pour la forme.

Quant au fond, la démarche est tout aussi bien cadrée : « L'idée première est de diversifier les activités au sein d'une même exploitation. Et donc satisfaire plusieurs porteurs de projet et non plus un seul ! » Des porteurs qui doivent être viables individuellement cependant. Chacun doit d'ailleurs être propriétaire. « Il n'y a pas la volonté de les rendre liés ; il y aura bien plusieurs petites exploitations sur un même site. » Ce modèle possède des atouts notables : l'entraide est possible et la synergie agronomique aussi ! « La mutualisation des terres, et donc leur rotation, est l'un des avantages que l'on n'explique plus. En outre, le maraîcher peut profiter de la matière organique de l'élevage, monnayer son temps pour aider... De plus, cela augmente l'attractivité de la ferme pour la vente en direct. »

Et au final, un modèle dont le premier critère est de bien vivre de son activité. « Les exploitants agricoles qui souhaitent transmettre leur ferme peuvent nous contacter. Tout comme les porteurs de projet. Nous ferons le lien entre les deux entités ! »

Nolwenn Huchet

► Eloi : www.eloi.eu (site internet) ; Héroïse Talard, cheffe de projet, au 06.09.30.47.90.